

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 22 janvier 2025

**LA MÉTROPOLE DE LYON RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU MENTORAT AUPRÈS DES JEUNES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE**

La Métropole de Lyon a été récompensée mercredi 16 janvier 2025 à Paris lors d'un événement national dédié au mentorat, organisé au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Ce rendez-vous annuel rassemble les acteurs de l'écosystème du mentorat – associations, entreprises, collectivités et acteurs publics – pour célébrer son impact et mettre en lumière les initiatives les plus remarquables.



© Métropole de Lyon

Cette année, la *Victoire du Mentorat* a été décernée à la Métropole de Lyon, en reconnaissance de son engagement en faveur des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Vinciane Brunel, conseillère métropolitaine, a reçu ce prix symbolique qui met en avant le rôle essentiel des collectivités territoriales dans le développement du mentorat.

**Un engagement de longue date pour les jeunes de l'ASE**

La Métropole de Lyon s'est pleinement investie dans le développement du mentorat, un outil clé pour accompagner les jeunes de l'ASE, souvent confrontés à des fragilités sociales, scolaires et professionnelles. Depuis 2022, cet engagement s'est traduit par des actions concrètes et structurées :

- **Soutien aux associations locales** : en partenariat avec des structures telles que Proximité et l'AFEV, la Métropole finance des actions ciblées pour accompagner les jeunes en difficulté. En 2024, ces partenariats ont permis de constituer **plus de 150 binômes mentor/mentoré**.
- **Appels à projets associatifs** : dès octobre 2022, la collectivité a lancé des appels à projets, cofinancés avec l'État dans le cadre du Contrat métropolitain de prévention et de protection de l'enfance (CMPPE). Environ 50 000 € par an ont été consacrés au mentorat pour soutenir les jeunes pris en charge par l'ASE.
- **Actions spécifiques pour les jeunes majeurs et ex-mineurs non accompagnés (MNA)** : des initiatives comme celles menées avec Proximité ont accompagné des jeunes majeurs vers l'emploi durable ou la formation professionnelle, offrant un tremplin vers une autonomie réussie.

La Métropole a également intégré le mentorat dans sa stratégie globale de protection de l'enfance, faisant du mentorat une opportunité systématique pour les jeunes de l'ASE dès l'entrée au collège.

**Pour Lucie Vacher, Vice-Présidente de la métropole de Lyon en charge déléguée à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse :**

*« Recevoir la Victoire du Mentorat est une reconnaissance précieuse de notre engagement envers les jeunes les plus vulnérables. Grâce à nos partenaires associatifs et à la mobilisation des équipes de la Métropole, nous créons des liens entre des jeunes de l'Ase et des adultes de confiance venant soutenir et enrichir leurs apprentissages, et plus largement la construction de leur parcours social et professionnel. »*

Les perspectives pour 2025 s'inscrivent dans la continuité :

- **Développement de nouveaux partenariats** : Un projet avec l'association Agir Abcd vise à accompagner 40 Mineurs Non Accompagnés supplémentaires, avec une attention particulière à la formation professionnelle et à l'apprentissage.
- **Renforcement de l'accompagnement qualitatif** : Un suivi étroit des projets et une adaptation continue des outils sont prévus pour garantir l'efficacité et la pertinence des actions de mentorat.

En remettant cette *Victoire du Mentorat* à une collectivité comme la Métropole de Lyon, les organisateurs espèrent inspirer d'autres collectivités à s'emparer de cet outil, qui transforme durablement la vie des jeunes.

**Contact presse – Métropole de Lyon**

Marion Morel

[marion.morel@grandlyon.com](mailto:marion.morel@grandlyon.com)

Tél : +33(0)6 77 04 30 39